

Jean Pierre Joly

08/05/24 09:37

enquête publique desserte luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le commissaire enquêteur .

Propriétaire d'une maison d'habitation située au : [REDACTED] à
St Jean de Beugné ; je loue celle-ci depuis de très nombreuses années .

Bien familial depuis la fin du XIXème siècle , cette maison vit au fil
du temps passer : charrettes et tombereaux , le petit train (Chantonnay
- l'Aiguillon) , les voitures à cheval , puis les automobiles et camions .

En 1985 (11 juillet) , un accident entre deux poids lourds (l'un
sortant des ets Sicard et l'autre en provenance d'Espagne) fit que ce
dernier , s'encadra dans notre maison . (voir pièce jointe) .

Heureusement , ce matin là , les enfants du locataire de l'époque ,
étaient partis la veille en vacances !!!

Un blessé grave et deux blessés légers .

Ne voulant pas avoir à revivre pareille situation .

Ne pouvant que constater , l'augmentation du trafic .

Pour la tranquillité de nos locataires , mais aussi des riverains .

Pour la SECURITE , de toutes et tous ...

Je suis favorable et dis oui , à l' aménagement de contournement de st
Jean de Beugné .

Veuillez croire , Mr le commissaire enquêteur , en l'expression de mes
sentiments dévoués .

Jean Pierre JOLY

[REDACTED]
ste Gemme la plaine

Pièce jointe (1)

- Scan2024-05-07_071705.pdf (2 MB)

Faits divers

A Saint-Jean-de-Beigné Deux camions se télescopent Trois blessés ; une maison éventrée

LA ROCHE-SUR-YON. — Deux camions hors d'usage, une maison éventrée, trois blessés, tel est le bilan d'une collision qui s'est produite vendredi matin, vers 6 heures, dans le bourg de Saint-Jean-de-Beigné, entre Sainte-Hermine et Luçon.

Locataire avec son épouse d'une maison située dans le carrefour formé par la R.N. 137 et le C.D. 88, M. Robert Cambon dormait paisiblement lorsqu'il fut tiré de son sommeil par un bruit

épouvantable. « J'ai tout de suite pensé que c'était un accident mais j'étais loin de m'imaginer qu'il me concernait. Lorsque je suis descendu de la chambre située au premier étage, j'ai vu un nuage de poussière dans l'escalier et au rez-de-chaussée. Des blocs de pierre se trouvaient dans l'entrée de la maison et la cabine d'un camion se trouvait dans la salle à manger. J'ai coupé le gaz et l'électricité et j'ai donné l'alerte. »

Face à face au milieu du carrefour

Et d'ajouter en voyant le trou béant dans le mur : « Heureusement mes enfants étaient partis la veille en vacances. Ils couchaient dans la chambre située juste au-dessus de la salle à manger. »

La chaussée était recouverte sur toute sa largeur du chargement des deux camions. Elle était impraticable et la première décision des gendarmes de Sainte-Hermine, bientôt rejoints par ceux de Luçon et le major Barbeau, commandant par intérim la compagnie de Fontenay-le-Comte, fut de faire dévier la circulation.

Que s'était-il passé ? Ce choc contre le pignon de la maison de M. Cambon et appartenant à M. André Jony, de Sainte-Gemmes-la-Plaine, était la conséquence d'une collision entre deux poids lourds.

Après avoir livré des produits

alimentaires à la maison Sicard, entreprise vendéenne spécialisée dans la fabrication de brioches, M. Patrick Monnier, 23 ans, domicilié route de Clisson à Saint-Sébastien, travaillant pour le compte de la maison Letapissier, de Nantes, repartait en direction de La Roche-sur-Yon, pour finir sa tournée lorsqu'en s'engageant sur la R.N. 137, il se trouva face à face avec un autre poids lourd qui se dirigeait vers Sainte-Hermine.

Malgré la vitesse réduite des deux véhicules, aucun des deux conducteurs ne put éviter la collision qui fut des plus violentes. Le second camion conduit par M. Jean-Yves Cadoret, 33 ans, demeurant au Bignan, dans le Morbihan, et au service de l'entreprise Le Pallec, de Locminé, transportait une trentaine de tonnes d'ardoise, toucha le premier à la hauteur de la cabine et éventra tout le côté droit.

Ejecté ou coincés

On peut penser qu'à la suite du choc, la direction du poids lourd de Locminé échappa au contrôle de son conducteur. Après avoir brisé un parapet et un muret, la cabine défonça le mur du pignon de la maison des Cambon, occasionnant les dégâts que l'on imagine. Fort heureusement, il s'agissait d'une maison ancienne ayant des murs très épais et solides. On n'ose imaginer ce qui se serait passé s'il s'était agi d'une maison de construction récente ! A n'en pas douter, le camion l'aurait traversé de part en part !

Consécutivement au télesco-

page, M. Monnier avait été éjecté. Il fut retrouvé coincé près des roues arrière de son véhicule. M. Cadoret et une passagère, Mlle Agnès Lemeau, 17 ans, de L'Hermitage, étaient coincés dans la cabine. Ils en furent dégagés par les pompiers qui étaient venus de Luçon, Sainte-Hermine et La Roche-sur-Yon avec du matériel spécial de désincarcération.

Tous trois furent transportés à l'hôpital de Luçon. Plus légèrement atteints, M. Cadoret et Mlle Lemeau y restaient pour y recevoir des soins appropriés et être placés en observation. M. Mo-



Le camion des Ets Letapissier, de Nantes, est complètement éventré.

était dirigé vers le Centre hospitalier départemental de La Roche-sur-Yon. Il souffre de blessures

aux jambes — on craint des fractures — et au thorax. On notait également la pré-

sence su-
Albert, t
Beigné.